

**11 octobre 1970, Québec**

**Allocution du Premier ministre au lendemain de l'enlèvement de Pierre Laporte (sur toutes les radios et stations de télévision)**

Mes chers concitoyens, j'ai décidé de m'adresser à vous ce soir en face d'une situation dont la gravité nous fait traverser à tous des heures dramatiques. Le Québec doit faire face à l'action d'un petit groupe dont le recours à des moyens d'une nature exceptionnelle et sans précédent en notre province menace la stabilité de nos institutions politiques. Ce qu'il y a à la fois de foncièrement injuste et d'extrêmement dangereux, c'est que nous vivons dans un endroit où la liberté d'expression et d'action est l'une des plus grandes de tous les pays du monde. Même les partis qui mettent en cause le régime politique lui-même ont toutes les libertés de s'exprimer. D'ailleurs, cette liberté d'expression, on n'a pas manqué de l'utiliser ces dernières années en semant systématiquement la haine et le mensonge.

Le gouvernement ne peut, ne doit et ne restera pas passif lorsque le bien-être de l'individu est menacé jusque dans ses racines. Je suis trop fier d'être Québécois pour ne pas vous dire toute ma résolution et celle du gouvernement que je dirige pour surmonter cette crise très grave. Dans ce travail pour sauvegarder les valeurs fondamentales de notre civilisation, je suis convaincu d'avoir l'appui de tous les représentants élus du peuple. Je demande à toute la population de faire preuve dans ces circonstances difficiles de calme et de confiance. En effet, la valeur de notre peuple, son exceptionnel esprit de travail, son respect d'autrui et son sens de la liberté ne sont-ils pas les meilleurs gages de la victoire de la justice et de la paix. Cette situation de fond qui, en fin de compte, doit nous rassurer, ne doit pas nous faire oublier, toutefois, les problèmes extrêmement pressants et qui ont pour enjeu la vie de deux personnes, soit d'un homme politique typiquement québécois et combien dévoué au progrès de sa communauté et d'un distingué diplomate étranger aux tensions qu'affronte notre société. A cet égard, le Front de libération du Québec a fait parvenir un communiqué exigeant l'acceptation intégrale et totale de leurs sept demandes. Par ailleurs, le ministre du Travail m'a fait parvenir une lettre où il traite de deux questions, soit les fouilles policières et la libération des prisonniers politiques.

Nous tenons tous, est-il besoin de le dire, à la vie de M. Laporte de même qu'à celle de M. Cross. Le sort, dans un rare exemple de sa cruauté, a voulu que ce soit sur eux que repose le maintien de l'ordre public, mais c'est parce que nous tenons véritablement à la vie de M. Laporte et de M. Cross que nous voulons, avant de discuter l'application des demandes qui sont faites, établir des mécanismes qui garantiraient, si l'on veut prendre l'exemple dont parle M. Pierre Laporte, que la libération des prisonniers politiques ait comme résultat certain la vie sauve aux deux otages. Il y a là un préalable que le simple bon sens nous force à demander et c'est à ce titre que nous demandons aux ravisseurs d'entrer en communication avec nous. Comment, en effet, accéder aux demandes sans avoir la conviction que la contrepartie sera réalisée? Le gouvernement du Québec croit qu'il serait irresponsable vis-à-vis et de l'État et de MM. Laporte et Cross s'il ne demandait pas cette précaution.

Nous voulons sauver la vie de MM. Laporte et Cross et c'est parce que nous le voulons de toutes nos forces que nous posons ce geste.

Mes chers concitoyens, un grand homme d'État déjà dit « Gouverner, c'est choisir. » Nous avons choisi, nous, la justice individuelle et collective. Quant à moi, je me battrai pour cette justice jusqu'à la limite de mes moyens en assumant tous les risques, quels qu'ils soient, et qui sont essentiels à l'avenir de notre peuple.